

**Source : Contribution d'Elie Poigoune , membre de la LDHNC lors
de la Conférence d'ébat du 4er août 2007 sur le thème : « Etre citoyen
en Nouvelle Calédonie »**

Le kanak et la citoyenneté

Avant 1946, les kanak vivaient ensemble dans des terres situées dans les Réserves indigènes avec le régime de l'indigénat (cantonement, interdiction d'en sortir sans autorisation, paiement de l'impôt de capitation, prestations chez les colons).

Chaque tribu était construite autour de sa maison commune où les kanak se réunissaient pour prendre des décisions sur leur vie collective ; ils étaient en quelque sorte citoyens de leur tribu ou d'une région plus grande où s'étendaient leurs relations. C'était là une forme de citoyenneté, citoyenneté de survie et de résistance face aux agressions.

Notre véritable rencontre avec la citoyenneté s'est faite en 1946, année où la Nouvelle-Calédonie devient Territoire d'Outre-Mer et où les kanak accèdent au droit de vote. Pour la 1^{ère} fois, ils peuvent participer aux élections territoriales et nationales.

Pour vivre pleinement cette citoyenneté, ils fondent en 1953 le mouvement Union Calédonienne qui leur permettra, les années suivantes, de participer activement à la vie institutionnelle du Territoire.

Dans les années 1970, ils prennent conscience de leur identité culturelle (Foulards rouges, Mélanésia 2000) et du fait qu'ils appartiennent à un peuple et à un pays ayant des valeurs culturelles ignorées et bafouées. La revendication d'indépendance naît avec des groupes tels que 1878 et le PALIKA et prend de l'ampleur quelques années plus tard avec le Front indépendantiste en 1979 et le FLNKS en 1984.

Les événements de 1984-88 ont vu s'affronter dans la violence, les larmes et le sang, les tenants d'une citoyenneté française inchangée et ceux d'une citoyenneté naissante de revendication et de liberté.

Jacques Lafleur, Jean-Marie Tjibaou et Michel Rocard ont permis aux calédoniens d'origine européenne, aux kanak et à l'Etat français de se remettre autour d'une table et de renouer les fils du dialogue.

Les accords de Matignon en 1988 et celui de Nouméa en 1998, résultat de ces discussions, nous donnent le cadre dans lequel nous devons vivre jusqu'en 2018. Le

préambule de l'Accord de Nouméa nous parle de cette citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie en ces termes :

« Il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté affirmant un destin commun. »

Et j'ajoute pour ma part que :

Je suis kanak et j'ai été reconnu comme je suis.
J'ai été reconnu par le Français et le Caldoche.
Aujourd'hui, je les considère comme mes frères.
A trois, nous avons discuté autour d'une table
et nous avons accepté de construire ensemble ce pays.
Ceci veut dire que nous allons apporter nos richesses
respectives pour la construction d'un édifice commun,
un pays avec une humanité meilleure.
Ce qui, hier, nous faisait nous affronter les uns aux autres
dans l'adversité et la violence, constitue maintenant
une énergie constructive et un élan de progrès.
Nous avons grandi dans notre humanité
car nous faisons le maximum pour faire taire les forces
qui nous éloignent les uns des autres,
comme l'exclusion, le racisme, la domination,
et au contraire faire émerger
ce qui est meilleur en chacun d'entre nous.
Une République démocratique fondée sur les Droits
de l'Homme et du citoyen, comme en France, est un cadre
idéal pour l'épanouissement de nos différentes cultures :
française, caldoche, wallisienne, indonésienne, vietnamienne et kanak.
Il nous est donné un challenge extraordinaire : construire
ce pays en l'enrichissant de nos différences mais aussi
avec le renforcement des valeurs fondamentales de l'humanité,
comme l'égalité, la laïcité, la fraternité, la justice et la solidarité.
Entre mon grand-père qui vivait hier dans sa forêt de Tihénine,
perché dans la montagne avec ses ignames, et moi
qui vous parle aujourd'hui dans cette ville de béton,
il s'est passé des choses extraordinaires.
La rivière de sang qui circule dans mes veines,
qui vient de ce grand-père et de plus loin encore
dans la nuit des temps
s'est enrichie d'affluents venus d'autres horizons culturels.
J'essaie, à mon tour, d'être à la hauteur de la tâche
en travaillant pour la rendre meilleure et la transmettre
dans les meilleures conditions possibles aux générations futures.

Elie Poigoune